

# **Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2026 -2027**

**Semestres :** novembre 2026 - avril 2027 / mai 2027 - octobre 2027

**Chef de service :** Dr Eric Bouvard

**Intitulé du service :** Médecine gériatrique

**Centre hospitalier :** TENON APHP

## **Parcours envisagé**

---

### 1-Orientation du poste :

#### Gériatrie aigue polyvalente :

- 40 lits essentiellement d'aval des urgences.
- Equipe mobile (avis en salle non gériatrique, SAU) avec une IDE en pratique avancée
- 4 PH et 1 assistant, avec un nouveau poste d'assistant en nov 2026
- 2 internes DES gériatrie en approfondissement, 2 DES spécialité médicale socle (principalement des urgentistes), 1 DES médecine Générale approfondissement

### 2-Détail de la fonction (nb de lits en responsabilité, demi-journées d'activité autre) :

- Gestion d'une salle de 10 lits d'UGA
- Plage de consultation post urgence le mercredi après-midi
- Equipe mobile gériatrique
- Participation aux RCP oncogériatrie et néphro-dialyse, staff mensuel pour discussion de dossiers, staff médico-social hebdomadaire
- Bibliographies bimensuelles

### 3-Détail de la progression :

L'activité du médecin junior évoluera au cours de son stage en fonction des acquis. Pour commencer le stage, gestion d'une salle de 10 lits avec un senior et encadrement d'un interne socle. Puis gestion de plus en plus autonome et participation aux activités transversales : consultation post urgence, avis équipe mobile dans les autres services sous la supervision d'un senior. Il participe à l'astreinte de week-end (samedi et dimanche en matinée) dans le service sous la responsabilité du sénior (1/mois). Le DJ pourra être libre deux demi-journées par semaine pour ses travaux personnels.

### 4-Détail de la supervision :

Chaque activité clinique (salle, consultation, équipe mobile) se fait sous la supervision d'un senior. Au début du stage, un senior est nommé référent du DJ avec lequel il interférera tout au long de son parcours : évaluation tous les deux mois au cours d'un entretien où le docteur junior et le médecin référent vérifieront les acquis, la progression et la qualité de vie au travail. Le but étant d'amener le docteur junior à l'autonomie lors de la troisième période du stage, en fonction de ses centres d'intérêts et de ses progrès.